5e. ANNEE, No. 6. MANITOBA. JEUDI, 8 JUILLET, 1875.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada: on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Premiere insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 00

N. D. Gagnier, Editeur-Proprietaire.

A. GAUTHIER,
ENTREPRENEUR.

INFORMENT ses amis et le public en general qu'il a ouvert, sur l'Avenue Provencher, à St. Boniface, pres de la Rivière la Seine, une boutique de menuiserie. Il est prêt à faire et reparer sous le plus court délai et à des prix reduits ce qui concerne sa branche, tel que voitures, reparations et constructions de bâtisses de tout genre, etc., etc.

St Boniface, 6 Fevrier, 1875.

CHEVAL TROUVE

DEPUIS le mois de Septembre dernier, j'ai trouvé un petit cheval bleu, avec ... Il est âgé de ... ans environ. Il est encore sous ma garde aujourd'hui. Le propriétaire est prié de ... aussi de payer les frais d'annonce et autres dépenses encourues par ...

ROGER ST. MATTE.
Pembina Sud.

... Mai, 1875.

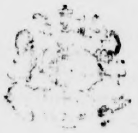

Bibliotheque Provinciale.

LES personnes ayant en leur possession des livres appartenant à la Bibliothèque Provinciale sont respectueusement priées de les remettre aussitôt que possible au Département du Secrétaire Provincial, on se prépare un catalogue et un grand nombre d'ouvrages importants manquent.

FELIX TRUDEL.
Bureau du Secrétaire Provincial.

Winnipeg, 17 Avril, 1875.

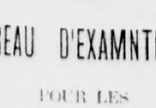

BUREAU D'EXAMNTEURS
POUR LES
Arpenteurs de la Puissance.

UNE assemblée du dit Bureau, sera tenue dans la cite de Winnipeg, LUNDI le TRENTE-ET-UN courant, pour l'examen des candidats pour les commissions comme arpenteurs de la Puissance.

J. S. DENIS,
Arpenteur General.

Bureau des Terres de la Puissance.

Winnipeg, 10 Mai, 1875. 2t

A Louer.

UN MAGASIN 24 x 32, tres avantageusement situe en face de la Traverse à St. Boniface.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux à

JOSEPH LAPOINTE.

St. Boniface, 17 Juin, 1875.

Nouveau Magasin!!

Philippe Taschereau,
ci-devant employé chez
MM. Chabot & Frere
et bien connu du public,
VIENT D'OUVRIR UN MAGASIN A LA
POINTE-DU-CHENES.

M. TACHEREAU offre en vente toutes espèces de marchandises seches et aussi des épiceries, à des prix tres moderes.

Il promet de donner satisfaction à toutes ses pratiques.

Winnipeg 15 Mai, 1875. 3m

Etablissement de Marbre de WINNIPEG.

DAVID EDE
Importateurs de Marbres
AMERICAIN & ITALIEN.

Monuments, Tombes, Tablettes, Pierre Angulaires et Manteaux.

Pres des Etablissements de Voitures de M. LUSTED, Winnipeg, Manitoba.

21 Fevrier, 1875. 3m

Avis du Bureau des Terres du Canada.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le voisinage des courbres du Lac Manitoba des deux côtes, et s'étendant à l'ouest aussi loin que le Lac Ebb et Flow, et aussi toutes les terres dans le voisinages des ilots du Lac Winnipeg au Lac des Bois généralement connus comme le Portage du Rat, sont retirées de la vente et de la colonisation, et toutes les parties intéressées sont notifiées de ne pas s'y établir.

Par ordre,

DONALD CODD.
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance,
Winnipeg, 29 Decembre, 1874.

VINGT-CINQUIEME

ANNIVERSAIRE

D'Episcopat

DE

Sa Grace Monseigneur Alex. Tache,

Archeveque de St. Boniface.

Nous avons voulu recueillir tout ce qui s'est passé à l'occasion de la grande fête du 24 Juin, et nous en avons formé une petite brochure, afin de perpétuer dans les familles le bon souvenir de cette mémorable journée.

Cette Brochure se vend 10 cents. On la trouvera au parloir de l'Archevêché, chez M. GINGRAS, à Winnipeg, et chez les RR. Sœurs de St. Vital, de St. Norbert et de St. François-Xavier.

LE "METIS."

Jeudi, 8 Juillet, 1875.

Vingt - Cinquieme Anniversaire DE L'EPISCOPAT DE Sa Grace Monseigneur Tache

Dimanche, le 27 Juin, les Dames de St. Boniface se réunirent au Salon de l'Archevêcher après la Grand'Messe, et offrirent à Mgr. l'Archevêque, à l'occasion de ses Noces d'Argent, l'hommage de leur respect et de leur dévouement.

Madame Ambroise Lépine présenta à Sa Grâce l'adresse suivante qu'elle accompagna d'une offrande.

Monseigneur,

En ce beau jour de réjouissances générales, où nous sommes si heureuses de joindre nos voix et nos cœurs à tant d'autres, qui viennent de toutes parts offrir à Votre Grâce des félicitations ; qu'il nous soit permis, à nous aussi, dames de St. Boniface, de vous offrir, Monseigneur, le faible tribut de notre juste reconnaissance.

En effet, dans cette circonstance qui nous rappelle des choses si grandes et si belles, tous les cœurs doivent être ouverts à la plus vive gratitude ; et comment pourrions-nous rester froides spectatrices des témoignages de vénération et d'amour que s'empressent de vous donner, ceux qui semblent avoir le moins d'obligation de le faire ?

Daignez donc, Monseigneur, accepter avec nos plus ardents souhaits de bonheur, cette modeste offrande qui est une bien faible expression des désirs qui animent nos cœurs.

Monseigneur répondit qu'il était sensible aux bonnes paroles que ces dames venaient de lui adresser, leur exprima les bons souhaits qu'il formait pour elles de son côté et les remercia de leur beau cadeau de fête.

L'offrande des Dames de St. Boniface consistait en une somme considérable recuillie par Madame Lépine et Madame Dubuc

Outre cette offrande, les Dames présentèrent encore à Sa Grâce divers ouvrages de broderie du pays.

Nous ne devons pas oblier de mentionner ici, comme un des plus beaux ornements du bouquet de fête, quatre magnifiques pots de fleurs artificielles envoyées par les R.R. Sœurs Grises de Montréal.

Plusieurs autres ouvrages d'un goût et d'un travail exquis qui faisaient partie du bouquet étaient les dons des Révdes. Sœurs de St. Boniface.

A St. Norbert

Lundi dernier, Mgr. l'Archevêque était fêté à St. Norbert. Beaucoup de personnes s'étaient rendues à la salle du Couvent pour y rencontrer Sa Grâce et lui offrir l'hommage de leur respect à l'occasion de ses Noces d'Argent. La salle était bien décorée et remplie. M. le Chanoine Hicks, MM. les Abbés Trudel et Poulin, le R. P. Baudin, M. Lemay, M. P. P entouraient Mgr. l'Archevêque. Les élèves jouèrent un petit drame, et récitèrent ensuite un charmant dialogue de circonstance. L'une des élèves complimenta ensuite Monseigneur en lui présentant l'adresse suivante qu'elle accompagna d'une offrande.

Monseigneur,

Quel bonheur pour nous d'avoir aujourd'hui l'occasion de mêler nos voix enfantines à ce grand concert de félicitations et d'hommages que les échos répètent encore au loin !

Nous appelions de tous nos vœux cette belle fête du vingt-cinquième anniversaire de votre illustre Episcopat ; nous avions hâte non seulement d'être témoins de la nouvelle preuve d'admiration et de reconnaissance que tous se préparaient à donner à Votre Grâce en ce beau jour, mais aussi de participer dans notre faible mesure à cette expression de bonheur de tous vos enfants.

La joie a été grande partout. Combien vos enfants de St. Norbert, Monseigneur, se sont réjouis aussi de voir leur Bien-Aimé Père, entouré par tous, de tant de marques d'estime, de respect et d'affection.

L'histoire de vos vingt-cinq années d'Episcopat, les travaux, les peines, les joies, les bienfaits dont elles ont été remplies, pénètrent nos cœurs des plus vifs sentiments d'admiration, de respect et de gratitude. Nous savons que nous avons été l'objet de votre sollicitude paternelle, nous en avons eu bien souvent des preuves.

Aussi ce bienheureux anniversaire du vingt-quatre Juin nous a-t-il rappelé en particulier le souvenir de tous vos bienfaits et a-t-il excité de nouveau nos cœurs à la reconnaissance.

Veuillez, Monseigneur, agréer à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre Episcopat ce faible témoignage des sentiments de piété filiale qui animent toujours vos enfants de St. Norbert.

Que le Bon Dieu exauce nos vœux et nos prières, qu'il nous garde encore de longues années Notre Vénéré Pasteur, Notre Bienfaiteur et Notre Bien-Aimé Père.

ST. VITAL.

Mardi, le 29 Juin, les habitants de St. Vital, faisaient une fête à l'occasion des Noces d'Argent de Mgr. l'Archevêque. Sa Grâce était accompagnée de M. le Chanoine Hicks, de M.M. les Abbés Poulin et Trudel, et des RR. P.P. Tissot, Maisonneuve et et LeFloch. Plusieurs cavaliers vinrent audevant de Monseigneur et l'escortèrent jusqu'à St. Vital. Des tentures et des inscriptions ornaient le chemin qui conduit à la chapelle. La grande salle de l'école était parfaitement d'écorée ; on lisait sur les murs les inscriptions suivantes : *Allez Evangeliser les Nations. Non fecit taliter omni nationi. Ni tchinanak ki tayasnihikawak* et ces mots en langue Montagnaise. *Dipi n'otpa enli* (Celui-ci est notre Père.)

Il se donna en l'honneur de Sa Grâce une jolie petite séance qui consistait surtout en un dialogue de circonstance. Quelques enfants du pays rappellent à leurs compagnons le souvenir des vertus et des travaux de leur vénéré Père, quand tout à coup arrivent des étangers qui viennent de loin pour prendre part à la fête. Ce sont des Montagnais qui ont été évangélisés par Mgr. Taché. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici quelques choses de leurs discours.

" Dans notre pays lointain une voix " a dit, la plage qui touche aux terres " civilisées doit voir, dans ce mois " où le soleil brille avec plus de " force, se lever un grand jour " comme il ne s'en est pas vu. Nos " cœurs ont battu fort dans nos poi " trines ; nous n'avons pu résister à " cette voix dont l'écho se répète " bien loin et nous sommes venus."

LOUISE.

Soyez les bien venus, mais dites nous quel est votre pays.

UN AUTRE MONTAGNAIS.

Notre pays s'appelle le pays des Trembles ; au centre est un grand lac sur les bords duquel nos parents eurent le bonheur de voir la première fois le parleur du bon Dieu. C'est pour le voir et le remercier du bienfait de la foi qu'ils ont reçue par son ministère que nous sommes venus.

UN ENFANT MONTAGNAIS

Moi aussi, je suis un montagnais, je viens de la maison des Trembles, que vous appelez Ile à la Crosse. Là, j'ai appris que le jour de maintenant, est ici un grand jour, parceque c'est un jour pour notre Père.

Je suis enfant, mon père est déjà vieux, souvent il m'a dit qu'il avait été baptisé par le Père Taché ; qu'ensuite ce Père Taché, jeune la première fois qu'il était arrivé à la maison des Trembles, était devenu le Grand Priant ; que c'était encore lui qui lui avait donnée le pain de la Prière, et l'onction qui fait le cœur fort. Mon Père me disait souvent cela et chaque fois que ma mère l'entendait, elle disait, moi aussi je sais cela, elle pleurait et disait, il était si bon le Père Taché, il était si bon le Grand Priant, aussi quand mon Père et ma'mère ont entendu dire que c'était maintenant, dans ce jour, un grand jour de fête pour celui que nous sentons être notre Père, ils m'ont dit : Va, toi aussi, vers les enfants de la Rivière Rouge et si tu ne sais pas parler comme eux, tu diras pour nous et pour nos parents. *Dipi n'otpa enli.*

UN AUTRE.

Ma grand'mère, qui est allée dans la terre des vivants, me disait souvent : Enfant écoute moi, il y a trente ans, nous étions bien malheureux, nous autres surtout femmes, nous marchions sur le chemin de la vie pleurant et gémissant courbées sous le poids d'une puissance tyrannique qui se jouait de notre existence; quand tout-à-coup l'homme de la prière est arrivé. Son apparition au milieu de nos forêts fut pour nous, pauvres enfants des bois, jusqu'alors plongés dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort, comme l'aurore d'un jour sans fin. Oui, mon enfant, me disait elle, en pleurant de reconnaissance, c'est l'homme de la prière qui est venu sécher nos larmes en nous montrant avec le signe du salut, qu'il avait planté dans son cœur, le chemin qui conduit à la vie.

Moi, je m'en vais dans la maison du Grand Esprit ; toi, enfant tu restes, si, dans ta vie, tu rencontres le Grand Priant qui m'a donné le pain de la prière, dit lui, " Grand Priant, tes souffrances, tes privations, " tes travaux ont ont euvert le ciel " à nos parents et à beaucoup de nos " pareils. Ton cœur était si bon, ta " parole si douce, ton âme si compa " tissante, tu appelais ton frère, l'en " fant du désert, et du appelais aussi " ta sœur, ma fille, celle qui jusqu'à- " lors n'avait eté qu'une vile esclave. " Aussi le Grand Esprit que tu nous " disais être notre Père à tous, en " tend souvent pour toi notre prière " Il te comblera de bien et il te cou " ronnera de gloire." Ainsi parlant ma grand'mère avant de s'endormir du sommeil des justes et ce Grand Priant je viens le voir ; c'est l'Ange protecteur du Nord-Ouest.

La séance se termina par un chant de circonstance et une adresse accompagnée d'une offrande.

Nous aurions beaucoup désiré de publier tous les témoignages d'estime et d'admiration qui sont arrivés de proche ou de loin à Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, à l'occasion de ses Noces d'Argent ; nous sommes forcé de nous restreindre.

Nous n'ajouterons ici que trois documents que nous ne pouvons nous empêcher de citer, à cause d'une circonstance particulière qui se rattache a chacun d'eux. Le premier est l'appel même que quelques amis dévoues faisaient à leurs frères de la province eccléstastique de Québec pour les engager à montrer leur sympathie et leur estime envers un de leurs compatriotes, l'illustre Archevêque de St. Boniface, en contribuant à lui offrir un orgue comme bouquet de fête lors du vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat.

Le second est une circulaire du Collége de St. Hyacinthe adressée particulièrement aux anciens élèves de cette Maison qui fut l'*Alma Mater* de Monseigneur Taché, pour leur rappeler le souvenir de leur ancien condisciple, à l'occasion de ses Noces d'Argent.

Enfin le troisiéme est une lettre de Sa Grandeur le Vénérable et Saint Evêque de Montréal qui fut le père de Mgr. de St Boniface, et le donateur aux Missions du Nord-Ouest.

UNE VOIX DU CANADA A LA RIVIERE-ROUGE.

Souvent la petite Colonie de la Rivière-Rouge, au milieu de ses longues souffrances et de ses courtes joies, nous a rappelé qu'elle pensait à nous et qu'elle travaillait pour nous

Comme autrefois les Fils de la France jetés sur cette Amérique prouvaient à la Mère-Patrie leur dévouement pour les mêmes intérêts, et en recevaient toujours une sympatique reconnaissance, ainsi la Rivière Rouge, selon nous, sera toujours en droit d'avoir une large part dans nos vœux, notre gratitude et notre généroaité. Mais c'est sur tout quand nos frères sont éprouvés par les luttes et les souffrances de tous genres que notre voix doit se faire entendre. Cette voix doit répéter sur tous les tons l'harmonie de tous les cœurs reconnaissants en faveur d'une d'une grande œuvre, accomplie par des frères pour notre sainte religion et notre chère patrie. Il y a à la Rivière Rouge, un homme qui semble résumer dans sa personne tous les dévouements passés et présents, et qui sera toujours un modèle pour l'avenir. Cet homme, c'est Mgr. Taché. Déjà nos populations du Canada ont pu exprimer publiquement, en quelques endroits, à ce digne Prélat, lors de sa dernière visite au Canada, leurs sentiments de reconnaissance et d'admiration pour le zèle que Sa Grâce a si constamment manifesté pour ses frères et les nôtres de la Rivière-Rouge. Mais il semblait à plusieurs que ce sentiment de cordiale sympathie pourrait être mieux exprimé par une offrande, qui, placée en face des Autels, et pres du trône archiépiscopal du prélat, rappellerait toujours notre communauté de prières, de vœux et de soupirs. Une époque favorable se présentait. Elle a donc été saisie avec empressement. Aussi le prouvent les quelques lignes suivantes, servant d'entête aux listes de souscriptions :

Les amis des missions de la Province Ecclésiastique de St. Boniface voient avec plaisir venir le vingt-cinquième anniversaire de l'election de Mgr. Taché à l'Episcopat ; ce jour, 24 Juin, jour de bonheur pour la famille Canadienne, et aussi le trentième anniversaire du premier départ d'au milieu de nous du jeune missionnaire, depuis premier Archevêque de St. Boniface, est pour ses compatriotes une occasion favorable de lui exprimer leurs respectueuses sympathies.

Dans la pensée de célébrer les Noces D'argent de Sa Grâce, des amis voudraient que les sons harmonieux de l'orgue, encore inconnus dans les vastes solitudes du Nord-Ouest, puissent, le 24 Juin 1875, résonner dans l'Eglise Métropolitaine de St. Boniface pour rappeler à nos frères de Manitoba ce que ce jour a de mémorable sous tant de rapports, et pour leur digne pasteur et pour ses compatriotes.

C'est pour l'achat, le transport et l'installation de cet instrument que des listes de souscription sont ouvertes sous la direction de M. Malo, ancien missionnaire.

T. F. MALO, Ptre.,
P. POULIN, Ptre.

SÉMINAIRE DE ST. HYACINTHE 2 MAI 1875

Cher Monsieur et Respecté Confrère,

Le 24 Juin prochain, Monseigneur Alexandre Taché, Archevêque de St. Boniface, rappellera le 30ième anniversaire de son premier départ pour la Rivière-Rouge, et le 25ième anniversaire de son élection à l'Episcopat A l'occasion de ces Noces d'Argent qui seront célébrées avec joie et amour par tous les catholiques du Nord-Ouest, quelques amis du Bas-Canada, ont resolu de lui presenter pour sa cathédrale un orgue qui devra rehausser l'éclat de la fête. Cet orgue qui s'achève dans les ateliers de Mr. Mitchell, à Montréal, coûtera au moins $2,400. Les premiers auteurs de cette belle pensée, plus doués de cœur et d'esprit que de fortune, se sont associés un certain nombre de souscripteurs. La somme collectée aujourd'hui s'élève à environ $1100.00. Je viens, Monsieur, en toute confiance, vous proposer de participer à cette manifestation d'amour, de respect et d'admiration pour l'illustre Evêque, le courageux Missionnaire, l'intrépide défenseur des droits de la Religion et des intérêts de son peuple, pour celui qui est l'honneur du Collége de St. Hyacinthe et une des plus pures et des plus brillantes gloires du Canada.

Quel est l'élève de ce Séminaire, quel est le membre du Clergé Canadien qui ne sera heureux d'envoyer son obole en souvenir du Bien-Aimé Monseigneur Taché !

Quoique cette souscription se fasse sans bruit et sans éclat, vous aimerez peut être à en parler privément à quelques-uns de vos paroissiens qui seraient disposés à y prendre part. Tout montant, si faible qu'il soit, sera reçu avec plaisir et fidèlement transmis à qui de droit. Les noms des souscripteurs seront donnés à moins qu'on ne désire le contraire.

Veuillez adresser au plustôt, par la malle, au soussigné qui se dit
de Votre Révérence
avec respect et amitié
le dévoué serviteur
A. DUMESNIL, Ptre

Montréal, le 15 Mai, 1875.

Monseigneur,

Le joyeux anniversaire, qui nous rappelle à tous le jour à jamais ... où vous fûtes promu à la dignité

...piscopale, il y a vingt-cinq ans, et ...de votre départ pour les Missions du Nord-Ouest, il y a trente ans, concourant l'un et l'autre avec ...de la naissance du plus grand des enfants des hommes, que les Canadiens révèrent comme leur patron, va bientôt nous arriver.

Comme nous sommes bien éloignés du théâtre où vont se faire les magnifiques démonstrations, que requiert un jour si solennel, V. G. me permettra sans doute de la prévenir, afin d'être rendu à temps, pour y concourir en esprit et dans la préparation de mon âme, ne pouvant y assister de corps

J'y serai toutefois représenté par M. Hicks, Chanoine de la Cathédrale, et par M. Poulin, vétéran du Sanctuaire, qui partent aujourd'hui même, chargés des dons, vœux et souhaits, que la Province de Québec en général et que le Diocèse de Montréal en particulier désirent offrir à V. G. dans ce jour solennel que le Seigneur a fait tout exprès pour qu'il fut pour nous un jour de grande joie.

Ces deux Messieurs se hâtent ainsi de partir, pour veiller, le long de la route, à ce que l'orgue, qui doit être offert à V. G., comme bouquet de fête, n'ait point à souffrir dans le trajet et puisse ainsi lui faire honneur, aussi bien qu'à tous ceux qui se sont généreusement mis à contribution pour le lui offrir, dans une occasion si solennelle.

Que de choses, Cher Seigneur, j'aurais à vous dire ici, dans l'intimité et la confiance! Mais en voyant la part que doit prendre ce Diocèse dans cette fête de famille, une chose me frappe et je m'y arrête. Car je ne voudrais pas usurper un temps précieux qui, dans ce joyeux concours, doit appartenir à beaucoup d'autres, qui sans doute y ont des titres plus légitimes que moi. Cette chose qui me frappe, ce point qui fixe uniquement mon regard, cette pensée enfin qui remplit tout mon esprit, c'est le souvenir de l'union intime qui a toujours régné entre St. Boniface et Montréal.

Les fondateurs de ces deux Sièges Episcopaux furent tendrement unis. Car ayant, dans l'accomplissement de l'importante mission que leur avait assignée le St Siége auquel ils furent constamment et cordialement attachés, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes épreuves à subir, les mêmes mesures à adopter, pour vaincre les difficultés sans nombre qui s'opposèrent à leurs desseins, ils eurent besoin de se concerter souvent de vive voix ou par écrits, afin de retremper leur courage et s'animer mutuellement pour défendre leurs droits et maintenir leur autorité.

Or, comme vous le savez très bien, Cher Seigneur, c'est au milieu des plus grandes tribulations que se forment les liens de cette sincère et véritable amitié qui deviennent indissolubles; comme aussi, c'est dans les plus grandes adversités que les vrais amis se reconnaissent, s'embrassent et s'unissent plus étroitement.

Maintenant, successeurs immédiats de ces deux Evêques si distingués, sous tous rapports, qui furent constamment liés d'une amitié si ... et si tendre, nous avons dû être nécessairement les héritiers du riche trésor de leur union vraiment fraternelle, comme nous l'avons été de leurs pouvoirs et de leur autorité. Rien donc de surprenant s'il règne maintenant, et s'il a toujours régné entre l'Archevêque de St. Boniface et l'Evêque de Montréal une union si intime, si forte et si constante

Elle s'est formée et s'est soutenue, cette douce union, par les mêmes moyens que la divine Providence avait ménagés à nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire, savoir, par les peines, les contradictions, les épreuves de tous genres. Car, il a plu au Seigneur nous mettre tous deux à la même école des tribulations, et, en nous faisant marcher dans des voies laborieuses, nous fournir l'occasion de boire jusqu'à la lie le calice des amertumes.

Mais l'esprit des fondateurs de l'Episcopat à St. Boniface et à Montréal, qui nous a si tendrement unis, s'est également propagé, par sa vertu féconde et sa douce influence, dans le clergé séculier et régulier, dans les Communautés religieuses et les simples fidèles, qui sont confiés à nos soins.

C'est ce qui étonne, quand on fait attention à la noble attitude, prise par eux tous dans les temps mauvais qu'il a fallu traverser. Car les sympathies mutuelles ont été vives et durables, les moyens de défense et de protection énergiques et uniformes; les secours réciproques qu'il a fallu se porter les uns aux autres, ont été calculés en toute confiance et cordialité.

A en juger par cette unité de vues, d'intentions et d'inspirations qui se sont visiblement manifestées, l'on aime à se figurer, par une douce illusion, qu'il n'y a qu'un même pasteur et qu'un même troupeau, réunis dans un même bercail et sous la même houlette, tant est douce et puissante l'action qui se fait sentir en tout et partout.

Enfin, arrive le joyeux anniversaire, qui doit faire oublier les soucis du passé et faire croire à un avenir plus serein et plus tranquille. Chacun, dans ce beau jour, va se recueillir, pour rappeler ses souvenirs et respirer en paix. Car, les peines, semées sur le chemin de la vie, deviennent douces, quand la résignation les a sanctifiées. Ainsi, quelque tristes qu'aient pu être les événements qui se sont déroulés pendant les vingt cinq, trente et cinquante années qui viennent de s'écouler, l'on va comme respirer dans une nouvelle atmosphère, parce que la sérénité et la joie vont prendre la place des sombres brouillards qui se sont accumulés jusqu'ici et nous ont causé tant de dégoûts et d'ennuis

En mémoire de ce joyeux anniversaire et des précieux avantages qui en doivent résulter, un monument tout-à-fait significatif va s'élever comme par enchantement à St. Boniface. Ce monument est un orgue qui, par ses sons harmonieux, adoucira infailliblement les peines inséparables de cette vie d'épreuve et de tribulation. Il répétera, jusqu'à la dernière postérité, par ses accords parfaits, par ces délicieuses mélodies, et par ces accords onctueux, combien il est bon et agréable d'habiter avec des frères qui ne font qu'un cœur et qu'une âme. Il sera en outre un témoignage toujours subsistant de l'estime, de l'amour et de l'affection dont jouit, dans notre province, l'Archevêque de St. Boniface, depuis surtout qu'il s'est montré si magnanime en protégeant et défendant les intérets du peuple de Manitoba, dans ces temps mauvais qu'il lui faut traverser. Il sera enfin une preuve irrécusable de la bonne volonté qui nous anime tous envers les Catholiques du Nord Ouest tout entier, dans lequel se trouvent dispersés des Religieux et des Religieuses, des Prêtres et des Laiques qui méritent toutes nos sympathies

Veuillez bien, Monseigneur, accepter cette protestation cordiale et sincère comme notre bouquet de fête. M. Hicks et M. Poulin, qui ont bien voulu se charger de nous représenter à cette grande et belle manifestation, vous diront de vive voix combien sont ardents les vœux que nous formons tous pour la conservation et la prolongation de vos jours précieux, et pour le bonheur et la prospérité de votre Province toute entière.

C'est dans ce sentiment intime que je demeure, pour toute la vie,

De Votre Grandeur, le très humble et affectionné serviteur et frère,

✠ IGNACE, Evêque de Montréal.

MGR. A. TACHÉ,
Arch. de St Boniface.

Encore Une Conversion.

Le second fils du duc de Leeds qui vient d'embrasser la foi catholique, était recteur d'une petite église dans le Wilspire.

L'Eglise catholique compte à présent 34 membres parmi les chefs de famille de la noblesse en Angleterre, Ecosse et Irlande.

Ce sont le duc de Norfolk, les marquis de Bute et de Ripon; les comtes de Denbigh, Westmeath, Fingall, Granard, Kenmare, Orford et Gainsborough; les vicomtes Gormanstown, Netterville, Faafe et Southwell; et et les barons Beaumont, Stourton, Vaux of Harowden, Petre, Dormer, Arundel of Wardour, Stafford, Clifford, Herries of Terregles, Lovat, Trimleston, Louth, French, Bellew, De Fresne, Howard of Glossop, Acton, O'Hagan, Ermly et Carnoys

Nouvelles Locales.

—Mgr. l'Archevêque est arrivé hier soir de la Baie St. Paul et de St. François Xavier, où les habitants lui ont fait une magnifique démonstration, à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de son Episcopat.

—Les R.R. P.P. Lacombe et Tissot sont à donner les exercices du Jubilé à St Norbert.

—Plusieurs Canadiens français sont arrivés ces jours derniers.

—Le *Manitoba* a été remis à flot.

—Les eaux de la Rivière Rouge baissent sensiblement.

—La bouilloire du bâteau traversier vient d'être placée et demain le service se fera par la vapeur.

C'est hier que devaient avoir lieu les élections générales dans la province de Québec.

Une inondation des plus désastreuses vient de jeter dans le deuil des milliers de familles, en France.

Les eaux de la Garonne, grossies par les pluies, ont débordé et dévasté tout sur leur passage. Des centaines de maisons ont été emportées et l'on compte plus de 1000 personnes qui ont perdu la vie!

Nous lisons dans le *Journal de Florence*, du 29 mai, le paragraphe suivant, qui sera lu avec plaisir par les nombreux amis de M. l'abbé Pâquet, membre du Séminaire de Québec, et attendu sous peu de Rome, où il a passé près de deux ans

M. l'abbé Benjamin Pâquet, le même qui a présenté dernièrement au Saint Père son ouvrage sur les *Quarante Heures et la Communion*, vient d'obtenir de Son Em. le Cardinal Franchi, à l'occasion de son départ pour Québec, le ti[illegible] de missionnaire apostolique, digne récompense du zèle et des vertus sacerdotales que la colonie française, et en particulier les élèves du séminaire français, où logeait M. l'abbé Pâquet, ont pu apprécier pendant son long séjour à Rome.

La Presse catholique vient de faire une grande perte. M Armand Ravelet, directeur du *Monde* de Paris, est mort presque subitement dans la nuit du 2 au 3 juin, des suites d'une maladie qui donnait depuis longtemps des inquiétudes, mais qui ne faisait nullement prévoir ce coup foudroyant.

"Raconter tout ce qu'a fait ce soldat de notre cause, dit l'*Univers*, une courte biographie, n'y pourrait suffire; et d'ailleurs, nous ne saurions entreprendre cette tâche chère et douloureuse qui revient de droit à ses dévoués collaborateurs. Qu'il nous suffise de dire que, du jour où, jeune homme encore, Armand Ravelet poussait à fond ses études juridiques, qui devaient en faire plus tard l'un des meilleurs avocats, en même temps que l'un des plus actifs soldats de l'Eglise, jusqu'à celui qui l'a couché, toujours en armes, sur le terrain de la lutte, il n'a cessé un seul moment de travailler pour le triomphe des droits de Dieu."

Au Brésil, le premier administrateur du diocèse d'Olinda, le doyen du chapitre, Camello Andrade, arrêté et enfermé dans la forteresses de Brun pour avoir refusé de lever les censures portées par son évêque, qu'il n'avait pas même le pouvoir de lever, a été condamné à quatre ans de travaux forcés. L'accusé a naturellement décliné la compétence du tribunal, mais il a été passé outre. Le juge n'a pas mis moins de onze jours à rédiger sa sentence.

Le saint prêtre qui vient d'être condamné de la sorte aux travaux forcés, doit être fier d'avoir mérité, en accomplissant son devoir, la même peine que son évêque, condamné aussi à quatre ans de travaux forcés le 21 mars 1874.

Des injustices aussi criantes ouvre du moins les yeux à quelques hommes de bonne foi, égarés jusqu'ici par les intrigues des francs-maçons. Il y en a même qui ont le courage de renoncer publiquement à la secte.

Les Etats de l'Ouest et du Nord Ouest viennent d'être cruellement ravagés par une violente tempête de pluie et de grêle. A Omaha, l'eau s'est élevée jusqu'à six pouces dans les rues, et le vent, déracinant les arbres et démolissant les cheminées, a jeté bas, heureusement sans causer autre chose que des dommages matériels, une large tente où Méthodistes et Baptistes célébraient un festival. A St. Paul, les grêlons sont tombés si drus et si gros qu'on pouvait, après la tempête, en charger des wagons par pelletées. A Kansas City, la tempête n'a pas été moins violente; dans le comté de Lexington, les fermiers sont la consternation; ils craignent de voir leurs récoltes entièrement détruites par les crapauds et les sauterelles.

Ces dernières semblent pourtant se diriger de plus vers le Nord-Ouest, depuis vendredi dernier. Les cinq-sixièmes du Kansas en sont débarrassés, et l'on compte qu'elles n'auront fait que peu de dégâts dans cet Etat, où l'on espère une récolte en céréale d'une abondance exceptionnelle. Les nouvelles du Nebraska sont également bonnes à l'égard des sauterelles.

Les dépêches suivantes nous apportent la nouvelle d'une épouvantable catastrophe qui vient de frapper toute la région orientale de la Nouvelle Grenade:

La Havane, 11 juin.—On a reçu ici la nouvelle, par voie de Saint Thomas, d'un terrible tremblement de terre dans la Nouvelle Grenade. La destruction a été énorme dans la vallée de Bucuta, sur la frontière Venezuelienne. On dit que 16,000 personnes ont péri par cette calamité.

Panama 4 juin.—Le steamer *Bal xs*, arrivé aujourd'hui de Savanilla à Aspinwall, a apporté le *Shipping List* de Barranquilla du 29 mai, publiant le récit suivant du tremblement de terre des Andes.

Le steamer Isabel, arrivé hier de l'intérieur, a mis son drapeau à mi-mat en approchant de notre ville, pour indiquer qu'il était porteur de mauvaises nouvelles; mais personnes ne se figurait une calamité aussi colossale. Les détails en sont transmis par une lettre de Salazar, à 7 lieues de Cucuta, en date du 19 mai, et dont voici la traduction;

Hier (18) à 11 heures 10 minutes du matin, un effroyable tremblement de terre a visité cette région. Dans la ville de Salazar, une grande partie des églises se sont écroulées, plusieurs maisons ont été détruites et quelques personnes tuées. La ville de Cucuta est entièrement détruite et quelques familles seulement ont survécu au désastre.

La pharmacie allemande a été incendiée par une balle de feu lancée par le volcan, qui vomit constamment de la lave. Ce volcan s'est ouvert en face de Santiago sur la crête de montagne appelée El Alto de la Giracha.

La ville de San Cayetano a été détruite aussi que la majeure portion de celle de Santiago. La destruction a été très considérable à Gramalote, Arboledo Cucutilla et San Cristobal. Ces quatre dernières villes ont été à peu près rasées. Voici le chiffre de population des villes entièremeet ou partiellement détruites.

San Cayetano, 4,000, Santiago, 2,000; Gramalote, 3,000; Arboleda, 5000; Cucutilla, 9,000; San Cristobal, 16,000.

Cette section embrasse les régions autour de la jonction de la Colombie comprenant l'Etat de Santander. C'est une des portions les plus productives de la République, surtout café d'excellente qualite.

San José de Cucuta, la ville la plus importante de la section désolée, ... par Juan de Marten en 1554, était située à la frontière de la République, par 7 degrés 30 min: latitude nord, 92 degrés 10 min. longitude ouest, et avait une population de 18,000 âmes. Dans cette ville, désignée port d'entrée malgré sa situation dans l'intérieur, existait un bureau de douane. Elle faisait un commerce actif, était le grand dépôt du café et du cacao à expédier par les ports venezueliens.

La secousse du tremblement de terre a été ressentie à Bogota et dans les sections voisines. Un voyageur qui se trouvait à Facatativa dit que le mouvement a duré trois quarts de minute. On l'a ressenti aussi à Barranquilla.

Tels sont tous les détails connus jusqu'à présent de cette épouvantable catastrophe

Le 6 mai, des secousses de tremblement de terre avaient eu lieu à Illapel, Guillota, Serena, Ovalle et Tamaya, dans le Chili

ATELIER DU "METIS"

IMPRESSIONS!

ON EXECUTE A CE BUREAU DES

Impressions de Gout

DE TOUTES SORTES

TELLES QUE

Blancs de Cour

POUR

AVOCATS, NOTAIRES, GREFFIERS, etc.

FACTUMS

ROLES D'EVALUATION, LISTES ALPHABETIQUES

—AUSSI—

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES

Lettres Funeraires, etc.

—DE PLUS—

CARTES

De Visite, d'Adresses, de Commerce, etc.

PROGRAMMES, AFFICHES

LIVRES, BROCHURES

ETC., ETC., ETC.

La variété et le nombre de Caractères de Goût que nous avons reçus dernièrement nous permettent d'exécuter des Impressions de tout genre, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles et sous le plus court délai.

Nous sollicitons le patronage du public en général.

Les Bureaux du *Metis* sont à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collége.

St. Boniface, 12 Décembre 1874.

Avis Public

DU

Bureau des Terres du Canada

Winnipeg, 19 Mai, 1875.

" En attendant que certaines applications " faites pour la COMMUNE de la POINTE " DOUGLASS, ainsi que pour le LOT No. " 754, de l'arpentage de la Compagnie " de la Baie d'Hudson, autrement connue " sous le nom de la COMMUNE DE ST. " BONIFACE, soient prises en considération, il est par le present defendu a toute " personne, qu'elle soit au nombre des ap- " plicants ou non, de s'etablir ou d'exercer " aucun droit de propriete sur les dites " COMMUNES, ou sur aucune partie d'i- " celles."

Par ordre du Ministre de l'Intérieur.

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winipeg, 19 Mai, 1875.

M. Octave Allard.

Vient d'ouvrir une MAISON DE PENSION à St. Boniface, pres des Bureaux du *METIS*, où il tiendra toujours une bonne table. Les repas seront servis à n'importe quel heure du jour, dans l'interet les gens qui voudront bien lui accorder leur patronage. Conditions liberales.

St. Boniface, 13 Fevrier 1875.

PERDU!!

PARTANT du Magasin de M. Gerry et Cie., a aller au Magasin de MM. Donaldson et Frere, $115 00 ont ete perdu. Celui qui viendra les depose à ce Bureau aura $25 00 de récompense. M. ALEXIS LESPERANCE en est le proprietaire.

St. Boniface, 24 Juin, 1875. 24

AVIS.

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le present donne, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformees aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Residence et la Culture.

SAVOIR :

Dans le Tp 11, Rg 4 Est, N E ¼ sec 3.

" 11, Rg 5 E. N O ¼ sec 8 O ¼ sec 10, N E ¼ sec 19.

Tp 7 Rg 6 E. N O ¼ sec 14.

Tp 14 Rg 1 O. N O ¼ sec 2, N E ¼ 25, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 2 O, N E ¼ sec 17, S E¼ sec 30, S O ¼ 33, S O ¼ sec et N E ¼ de la sec 35.

Tp 14, Rg 2 O, S O ¼ sec 2, S O ¼ sec 10; S O ¼ sec 15, N O ¼ sec 37.

Tp 13, Rg 4 O, N E ¼ sec 25, N O ¼ sec 30

Tp 13, Rg 4 O, S O ¼ sec 15.

Tp 12 Rg 6 O. N E ¼ sec 36, S E ¼ sec 36

Tp 13, Rg 6 O. N E ¼ sec 1, S O ¼ sec 12

Tp 12, Rg 7 O, N E ¼ sec 7, S E 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 7. O. S O ¼ sec 2, N O ¼ sec 9, S O 1/4 sec 14, N O 1/4 sec 23, S O 1/4 sec 23, N E 1/4 sec 33, S E 1/4 sec 33.

Tp 11, Rg 8 O, S E ¼ sec 31, S E 1/4 sec 34.

Tp 12, S O, S O 1/4 sec 17, S O 1/4 sec 24, N E 1/4 sec 25 N O 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 25, S E 1/4 sec 36.

Tp 13, Rg 8 O, N O, 2, S E, 32, E ½, sec 34.

Tp 14, Rg 8 O, S E 1/4 sec 3, O ½ sec 4, S O 1/4 sec 12, S E 1/4 sec 20.

Tp 13, Rg 9 O, S E ¼ sec 32.

Ces terres comme celles situees dans les Townships non reservés, seront offertes pendant trois mois, depuis et après le 1er juillet prochain, exclusivement pour "Droits D'Etablissement," "Homstead Right," et toutes celles qui n'auront pas ete prises pendant ce temps, comme "Droit d'etablissement," seront offertes en vente et pour la colonisation comme par le passé.

Aussi, que chacun des Réquerants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), pourra fournir une preuve satisfaisante de sa residence actuelle et de la culture des dites terres, ou d'une partie raisonnable, avant le 15 Juillet, aura permission de tenir son entree; mais à defaut de telle preuve fournie à cette date, sera dechu de son " Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Tp 11, Rg 4 E, S O 1/4 sec 22 S E 1/4 sec 27, N E 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 3.

Tp 12, Rg 6 E, S O 1/4 sec 5.

Tp 11, Rg 5 E, N O 1/4 sec 6 S O 1/4 sec 19 S E 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 26 N O 1/4 sec 27 N O 1/4 sec 35 N E et S O 1/4 sec 18 N E 1/4 section 6 N E 1/4 sec 17

Tp 11, Rg 8 Ouest, N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 33 Nhf sec 32 S O 1/4 sec 35.

Tp 12, Rg 5 Ouest, S O 1/4 sec 18 Nhf sec 11 Nhf et S O 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 30.

Tp 12, Rg 6 Ouest, S E 1/4 sec 32 N O 1/4 sec 23 Nhf sec 14 N O 1/4 sec 33 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 24 N O 1/4 sec 1 Nh sec 16 S E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 35 S O 1/4 sec 27 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 24 N E 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 36 N O 1/4 sec 11 S O 1/4 sec 23 N O et S O 1/4 sec 18 S O 1/4 sec 27.

Tp 12, Rg 5 Ouest, O ½ de E ½ sec 33 E ½ de E ½ sec 33 S O 1/4 sec 47.

Tp 12 Rg 7 Ouest, N O 1/4 sec 21 S O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 9 N E 1/4 sec 23 S O 1/4 sec 16 S O 1/4 sec 18 N E 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 19 N E 1/4 sec 21 N E 1/4 sec 17 N O 1/4 sec 31 S O 1/4 sec 34 Nhf sec 33 N O 1/4 sec 35 N E 1/4 sec 27 S E 1/4 sec 7 N E 1/4 sec 18 N O 1/4 sec 33 S E 1/4 sec 25 S E 1/4 sec 16 Nhf sec 30 S O 1/4 sec 6 N E 1/4 sec 25 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 24 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 24 S E 1/4 sec 17 N E 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 9 S E 1/4 sec 6 S E 1/4 sec 20

Tp 12 Rg 8 Ouest, S E et S O 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 24 S O 1/4 sec 45 S E 1/4 sec 12 S E 1/4 sec 6 N E ½ sec 1 S O 1/4 sec 30 S O 1/4 sec 36.

Tp 13, Rg 2 Ouest, Nhf et S E 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 33 N O 1/4 sec 31.

Tp 13, Rg 3 Ouest, N O 1/4 sec 36 S O 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 4 Ouest, N E 1/4 sec 27 N E 1/4 sec 57 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 15.

Tp 13, Rg 6 Ouest, N O et S O 1/4 sec 25 N E et S E 1/4 sec 6.

Tp 13, Rg 7 Ouest, S E 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 3 N E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 14 N O 1/4 sec 35 N E 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 3.

Tp 13, Rg 8 Ouest, S O 1/4 sec 34.

Tp 14, Rg 1 Ouest, N O 1/4 sec 25 N E 1/4 sec 4 S O 1/4 sec 3

Tp 14, Rg 2 Ouest, N E 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 28 N E 1/4 sec 22 N E 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 3 S E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 27 Ehf sec 3 S E 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 16 S E 1/4 sec 6 Nhf 7 S O 1/4 sec 5 S O 1/4 sec 4 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 10 N E 1/4 sec 6 N O 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 21.

Tp 14, Rg 7 Ouest, N E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 9.

Tp 14, Rg 8 Ouest, N O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 15 N O 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 10 S O 1/4 sec 20.

—AUSSI—

Dans le Township 14, Rang 2 Ouest, le 1/4 Nord-Ouest de la section 22 enregistree en faveur de RICHARD KEELING, decédé, les représentants legaux duquel sont par le present avertis de donner preuves qu'ils sont tels et qu'ils sont etablis sur le dit lot avant la date ci-dessus mentionnee.

Par ordre.

DONALD CODD.
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 22 Mai 1875.

AVIS

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le present donne que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformees aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Est ¼, Section 30 ; Nord-Ouest ¼ Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 10 ; Sud-Est ¼ Section 3 ; Nord Est ¼, Section 3 ; Nord-Est ¼ Section 10 ; et Sud-Est ¼, Section 12

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est.*

Le Sud Est ¼, Section 18 ; Nord-Ouest ¼ Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 27.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est.*

Le Sud-Ouest ¼, Section 7 ; Nord-Est ¼ Section 6 ; Sud-Ouest ¼, Section 20 ; Nord-Est ¼, Section 6, et Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est.*

L'Ouest ½ de l'Est ½, Section 9.

Aussi, que chacun des Requerants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), dans les Etablissements de Rockwood, Victoria et Grassmere, qui pourra fournir une preuve satisfaisante de sa residence actuelle et de la culture des dites Terres, ou d'une partie raisonnable, avant le PREMIER JOUR de JUIN, aura permission de tenir son entree mais à defaut de telle preuve fournie à cette date, sera dechu de son " Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Est ¼, Section 2 ; Sud-Est ¼, Section 36, Nord-Ouest ¼, Section 33

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Ouest ¼, Section 15, et Sud-Ouest ¼, Section 34.

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est.*

Le Sud-Est ¼, Section 24 ; Sud-Est ¼ Section 28 ; et Sud-Est ¼, Section 22.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est.*

Le Nord-Ouest ¼, Section 20 ; et Nord-Est ¼, Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est.*

L'Est ½ de l'Est ½, Section 9 ; Sud-Est ¼ Section 34 ; Sud-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Ouest ¼, Section 34 ; Nord-Est ¼, Section 34 ; Sud-Ouest ¼, Section 22 ; Sud-Ouest ¼ Section 27 ; Sud-Est ¼, Section 22 ; Nord-Est ¼, Section 16.

AVIS.

Le temps requis pour l'établissement immediat sur les terres plus haut mentionnees à ête prolongé du 1er JUIN au JUILLET prochain.

Par ordre,

DONALD CODD
Agent des Terres de la Puissance

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 20 Mai, 1875.

Enclos de St. Francois-Xavier Est

Mis à l'enclos, un ETALON poil rouge des taches blanches sous le ventre, la figure blanche, les quatre pattes blanches jusqu'au genou et portant les initiales B sur l'epaule gauche. Il peut être âgé de deux ans environ.

Le proprietaire est prié de venir le reclamer en payant les frais d'annonces et les depenses encourues par le Gardien d'Enclos.

PIERRE POITRAS
Gardien d'Enclos

St. François-Xavier, 14 Juin, 1875.